



Appel à candidatures pour le recrutement d'un·e doctorant·e Projet de CIFRE dans le cadre d'une recherche participative sur l'inclusion scolaire et sociale des jeunes en situation de handicap

CONTEXTE

La loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a posé le principe d'inclusion selon lequel « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ».

C'est dans cette dynamique que les Unités d'Enseignement Externalisé (UEE) ont émergées. Il s'agit d'un dispositif médico-social qui se déploie au sein d'un établissement scolaire de droit commun pour soutenir la scolarité et favoriser l'inclusion d'enfants et jeunes en situation de handicap. Les acteurs et les actrices de la santé et des solidarités sont aujourd'hui convaincus des bienfaits de l'inclusion sur le bien-être et la qualité de vie des personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge. Mais pour parvenir à une société réellement inclusive, l'engagement des « initié·es » n'est pas suffisant. Il est essentiel que les acteurs et les actrices dits « du droit commun » soient persuadés, elles et eux aussi, des bénéfices de cette inclusion, pas uniquement pour les personnes en situation de vulnérabilité mais pour tous les citoyen·nes. C'est en ce sens que les associations HOVIA et les Pep 76 souhaitent mener conjointement une recherche sur les bénéfices de l'inclusion en milieux scolaire et dans les activités de loisirs des jeunes en situation de handicap auditif et/ou avec troubles du neuro-développement.

En partenariat avec le laboratoire Dysolab de l'université de Rouen Normandie, le porteur du projet de recherche est HOVIA ; association privée à but non lucratif qui œuvre depuis plus d'un siècle au service de personnes vulnérables. L'association gère plus de 60 établissements et services répartis dans 4 régions (Bretagne, Hauts-de-France, Île-de-France et Normandie).

Pour mener à bien ce projet, HOVIA constitue un **consortium de partenaires** engagé.es dans la définition de son objet de recherche, sa mise en œuvre et sa valorisation. Il est composé d'associations du champ médico-social (Pôle Handicap HOVIA Normandie, PEP 76, CREAM Normandie et Île de France, ...), des jeunes en situation de handicap ou non, scolarisés ou inscrits au sein des terrains de recherche, de leurs familles et du laboratoire de sociologie Dysolab de l'université de Rouen Normandie.

Contribuent également à ce projet des ressources spécialisées : dans les démarches participatives et de facilitation (Faire'Equipe), l'adaptation des outils et des méthodes rendant effective la participation de jeunes en situation de handicap (Le Pas de côté) et la création de supports audiovisuels de valorisation des résultats de la recherche (Créalis Média).

PROJET DE RECHERCHE

Le projet de recherche participative a pour objet **d'éclairer les processus de coopération, les rapports de pouvoir entre milieux « spécialisé » et « ordinaire »** afin de mettre en lumière ce que ces **interactions produisent sur les mondes vécus de l'école et des loisirs, des jeunes et de leurs parents, qu'ils et elles soient perçus comme valides ou en situation de handicap.**

Comme le soulignent Pierre-Yves Baudot et Emmanuelle Fillon (2021), le droit des personnes en situation de handicap à la protection sociale a été gagné au prix de formes de ségrégation sociale et d'une dégradation de leur citoyenneté sociale et politique. Depuis une vingtaine d'années, des évolutions juridiques ont pesé sur les institutions médico-sociales pour qu'elles se réorganisent autour de l'objectif d'inclusion dans le droit commun, l'école en particulier. Plus qu'à une désinstitutionnalisation, on assiste davantage à une multiplication de dispositifs aux objectifs hétérogènes, plus ou moins pérennes, qui se superposent et s'empilent dans des logiques parfois contradictoires (Baudot, 2016). C'est d'ailleurs l'une des singularités des politiques du handicap que de reposer sur des formes de juxtaposition et d'hybridation entre médico-social et droit commun (Baudot, Borelle et Revillard, 2013 ; Bodin et Douat, 2019).

Les partenaires de ce projet de recherche ont fait le constat d'une étanchéité des dispositifs, y compris visibles dans la séparation sociale des espaces. Malgré certaines résistances, des savoirs et des savoir-faire circulent entre professionnel·les, des expériences communes et des solidarités peuvent se nouer entre les mondes du handicap et ceux du droit commun, qu'il s'agisse des professionnel·les, des jeunes ou de leurs parents. Cette recherche fait le pari qu'entrer par les mondes vécus de l'action publique (Lemerrier, 2023) des jeunes et de leurs parents permettra de renouveler notre regard sur les effets de ces coopérations institutionnelles sur les expériences juvéniles de l'école et des loisirs, qu'ils soient perçus comme valides ou en situation de handicap.

C'est pourquoi, cette recherche repose sur une **épistémologie participative de co-construction des savoirs** (Godrie, 2019) où les jeunes, leurs familles et les différentes catégories de professionnels seront associés à chacune des étapes de cette recherche : de la construction de l'objet, le recueil, l'analyse et la valorisation des données.

La personne recrutée dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation par la REcherche (CIFRE) aura en charge la préparation, la conduite et la valorisation de cette recherche qualitative avec une démarche participative.

Deux types de dispositifs hybrides seront étudiés : les Unités d'Enseignement Externalisé (UEE) et des centres de loisirs accueillant des jeunes en situation de handicaps (auditif et troubles du neuro-développement). Deux configurations locales seront mises en perspective. Ces terrains ont été choisis pour une diversité en matière d'âge (collège et lycée), d'origines sociales et de milieux de vie (rural ou urbain), de genre et de type de handicap (sensoriel et TND), ainsi qu'une diversité d'associations du champ du médico-social n'ayant pas les mêmes liens historiques avec l'Éducation

nationale. Le ou la doctorant·e animera la démarche de recherche participative et sa valorisation avec le soutien de personnes ressources spécialisées (Faire'Equipe, Le Pas de côté, Créalis Média).

Compétences recherchées :

- Expertise dans le domaine des sciences sociales sur le handicap, le secteur médico-social, l'école et les loisirs et/ou les jeunes ;
- Maîtrise de la démarche de recherche qualitative et appétence pour l'approche participative ;
- Bonne capacité d'adaptation, l'approche participative induisant de fait des repositionnements réguliers qui ne sont pas laissés à la seule main du ou de la doctorant·e ;
- Aisance orale facilitant le rendu compte du travail de recherche ;
- Goût pour le travail en équipe ;
- Bonne capacité relationnelle d'empathie et de curiosité.

Cadre de travail et rémunération :

- Le ou la doctorant·e sélectionné·e s disposera d'un contrat à durée déterminée de trois ans au sein d'HOVIA, payé 2 044 euros brut par mois à compter de la validation du projet par l'ANRT.
- Son activité sera consacrée à la conduite de cette recherche et à la préparation de son doctorat en sociologie, au sein de l'école doctorale HSRT de l'université de Rouen Normandie, sous la direction d'Elise Lemerrier.
- Le ou la doctorant·e sera associé·e à la préparation du dossier de candidature CIFRE auprès de l'ANRT à la rentrée 2023, pour une entrée en thèse en janvier 2024. Des recherches de financement sont en cours pour permettre la rémunération du travail de préparation du dossier.

Conditions d'éligibilité :

- Il n'y a pas de condition de nationalité ou d'âge.
- Le ou la candidat·e devra avoir obtenu le grade de master en sciences sociales (sociologie, anthropologie, science politique...) à la date d'effet de la CIFRE.
- Le ou la candidat·e ne peut pas être déjà docteur·e, avoir débuté une autre thèse, avec ou sans le bénéfice d'un autre dispositif de financement de thèse, quelle qu'en ait été sa durée.

Dossier de candidature :

- Un écrit de 3 à 5 pages maximum comportant une description du projet de recherche, de la méthode et du calendrier envisagés, un argumentaire de votre intérêt pour ce projet et une bibliographie succincte.
- Un CV du ou de la candidat·e
- Un relevé de notes du master (S1 à S3 si le relevé du S4 n'est pas encore disponible)

Calendrier :

- Date limite de dépôt des candidatures : **28 juin 2023**, à envoyer par mail aux adresses ci-dessous.
- Sélection des dossiers retenus pour l'oral : **29 juin 2023**
- Entretien de recrutement en visio : **4 juillet 2023**

Contact :

- DYSOLAB, université de Rouen Normandie : elise.lemercier@univ-rouen.fr